



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 2 mars 2010  
Compte rendu affiché le : 10 mars 2010  
Date de la convocation 17 février 2010

Nombre de délégués : 31  
En exercice : 31  
Présents : 20  
Votants : 22

Nombre de délégués concernés : 31  
En exercice : 31  
Présents : 20  
Votants : 22

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Tardy F

CCFL : Mrs Rousset L, Vincent G, Bruyas J F (2), Mme Grange M(2),

SIAHL: Mrs, Villard P, Bruyas J M, Bouchut R, Moralès P, Mme Larue M F,

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Thizy G, Reynard R, Guyot D (S), Rousset E (S), Villemagne G, Barcet A,  
Mme Flacher E,

Secrétaire de séance : Mr Bruyas J.M

Excusés : Mrs Boudier J P, Vivien G, Vocanson E, Lornage F, Louat R, Gros R, Gonon P, Séon M,  
Piot M

### **N°226 Objet : Demande de subventions pour études et travaux de réhabilitation d'installation d'ANC**

Monsieur le Président explique que suite à la prise de la compétence réhabilitation au sein du SIMA Coise, ce dernier va pouvoir réaliser en maîtrise d'ouvrage déléguée les études préalables et la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif classées point noirs.

Ces réhabilitations pourront bénéficier d'aides financières des Agences de l'Eau L B et RM&C, de la Région RA et du département du Rhône.

Monsieur le Président explique qu'une première tranche de réhabilitation pourrait être lancée sur le bassin versant Brévenne Turdine sur le territoire du SIMA, cela concerne les communes de Meys, Grézieu le Marché, Aveize, Maringes et Viricelles.

Les réhabilitations situées sur les communes du département du Rhône peuvent bénéficier d'aides financières de différents partenaires et entre autres de l'Agence RM&C.

Monsieur le Président propose de solliciter l'Agence RM&C sur une première tranche de réhabilitation.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à solliciter les aides financières de l'Agence de l'eau RM& pour toutes les études et pour les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif classées non-conformes présentant des risques sanitaires ou environnementaux, réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SIMA Coise

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 2 mars 2010  
Le Président  
J Y Charbonnier